

**Procès-verbal du conseil d'école N°1
Mardi 18 octobre 2022**

Les membres du conseil d'école

Les professeurs des écoles : Mme Guillemard (directrice), Mme Derensy, M. Laville, Mme Guldner et Mme Tiannot

Excusés : M. l'Inspecteur, Mme Gueret et Mme Le Devedec

Les représentants de la mairie : M. Swertvaeger (M. le Maire) et M. Barillé (conseiller)

Excusés : Mme Jeammet et Mme Guerlet (conseillères)

DDEN :

Les parents d'élèves : M. Louedec, M. Flament, Mme Nicolas, Mme Abrossimoff, Mme Diallo, M. Gallot et Mme Bellet

Compte-rendu des élections des représentants des parents d'élèves

Le taux de participation pour cette année est de 47%. Le vote a été organisé uniquement par correspondance.

Les titulaires sont : M. Louedec, tête de liste, M. Flament, Mme Nicolas, Mme Abrossimoff et Mme Diallo.

Les suppléants sont : M. Gallot et Mme Bellet.

Le règlement intérieur de l'école

Aucune modification n'a été faite.

Le règlement a été validé par les membres du conseil.

Bilan sécurité

- Les malles PPMS ont été mises à jour et une supplémentaire a été mise en place ;
- L'exercice PPMS intrusion attentat sera réalisé au retour des vacances d'automne ;
- Un exercice incendie a été réalisé le jeudi 13 octobre 2022. Sortie en 3min37 avec application du nouveau protocole ;
- Le protocole sanitaire en lien avec le Covid-19 est au niveau « socle ».

Effectifs et organisation des apprentissages pour l'année en cours

Classes	PS/MS	GS/CP	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2	école
Elèves	11 + 14 = 25	16 + 8 = 24	8 + 10 = 18	19 + 7 = 26	8 + 18 = 26	119
Professeurs des écoles	Mme Derensy	Mme Guillemard et Mme Gueret (le lundi)	Mme Guldner et Mme Le Devedec (le lundi)	Mme Tiennot	M. Laville	
ATSEM	Mme Lieveaux	Mme Hamelet				
AESH		Mme Guillerme			Mme Guillerme	

Résultats aux évaluations nationales et Aides apportées aux élèves à besoins particuliers

- 3 élèves ont passé les évaluations SEGPA. La réussite de leurs évaluations ne justifie pas une poursuite de scolarité dans ce dispositif ;
- 3 élèves sont reconnus par la MDPH. Une AESH est présente dans la classe de M. Laville et dans celle de Mme Guillemard ;
- 1 élève en CE2 suit le français et les mathématiques en CP-CE1 ;

- Des élèves, au sein de chaque classe, bénéficient d'adaptations pédagogiques en fonction de leurs besoins.

Mme Le Duc, maitre E, intervient au sein de l'établissement. Le choix a été fait de se concentrer sur les élèves du CE1 pour lesquels les résultats sont fragiles. Cela s'est confirmé lors du passage des évaluations nationales en septembre.

Les élèves du CP ont obtenu des résultats corrects et les élèves qui ressortent en besoin aux évaluations sont ceux pour lesquels des aménagements sont déjà mis en place au sein et à l'extérieur de l'école.

Concernant les APC, le choix a été fait de regrouper les élèves en fonction de leurs besoins et non plus en fonction de leurs cours.

Des PPRE sont mis en place. Les parents sont informés car ce document doit leur être présenté et ils doivent le signer.

L'infirmière scolaire va faire une visite médicale pour les CP et les CM2.

La PMI viendra pour les MS.

Un test OLC3 sera passé par Mme Derensy auprès des PS. Les parents concernés seront informés.

Mme Guenoux, psychologue scolaire, intervient également au sein de l'établissement.

Mme Le Duc et Mme Guenoux tiennent à remercier la municipalité pour l'accueil fait dans les locaux.

Il est rappelé aux parents que ce n'est pas parce que des aménagements sont mis en place au sein de l'école, qu'un suivi extérieur n'est pas nécessaire en complément. Trop de parents attendent après l'école pour la rééducation de leurs enfants.

M. le Maire a donné son accord pour le renouvellement de la demande pour l'ouverture d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Le plan de continuité pédagogique a été présenté et sera mis sur le site de l'école.

Le site de l'école ainsi que le numéro de portable sont toujours en fonctionnement.

Effectifs provisoires pour l'année scolaire 2023/2024

Après discussion avec la mairie, il a été décidé d'enregistrer 10 inscriptions pour la rentrée prochaine. Ce nombre vient des enfants connus nés sur la commune et des enfants susceptibles d'être inscrits car il y a encore des constructions en cours.

Actions pédagogiques menées et envisagées

- Collecte des bouchons pour l'association « bouchons 276 » ;
- Collecte des cartouches d'encre ;
- Collecte des piles usagées au profit du Téléthon ;
- Collecte du matériel scolaire au profit de la recherche contre la neurofibromatose.

Ces actions entrent dans notre projet d'école et permettent aux enfants d'avoir un premier geste citoyen.

Piscine du 8 décembre 2022 au 24 janvier 2023 pour la classe des CM1-CM2. Les séances auront lieu le lundi et le jeudi matin, sur 5 semaines, de 10h50 à 11h30.

Pour les autres classes à partir de la grande section cela aura lieu du 26 janvier au 14 mars 2023, le mardi et le vendredi matin, de 10h50 à 11h30.

Dans le cadre de notre nouveau projet d'école, toutes les classes sont inscrites au rallye maths.

Participation de toutes les classes à l'école du dehors.

Inscription de toute l'école pour une animation sur le tri auprès de la Comcom.

La classe des PS/MS a participé à la semaine du goût.

Théâtre le 6 janvier pour les GS-CP et CE1.

D'autres projets sont en cours d'élaboration mais non finalisés.

Présentation du plan harcèlement

Le 10 novembre est la journée nationale contre le harcèlement. En fonction des cours, un album sera choisi sur la liste des ouvrages conseillés par une commission de spécialistes pour aborder ce sujet. Des affiches seront ensuite réalisées dans chaque classe. Puis elles seront mises en salle de motricité pour être vues par les autres classes. Elles seront également publiées sur le site de l'école, ce qui peut permettre éventuellement d'en parler en famille.

Bilan OCCE

Il y a, en ce début d'année, 1104.39 euros sur le compte BRED de l'école.

Actions prévues par les parents

L'association « les p'tits blacarvillais » poursuit ses actions.

Une subvention de 1000 euros sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

Demande des parents

Pas de questions de la part des parents d'élèves.

Le prochain conseil d'école est prévu le mardi 28 février 2023, 18h.